



## SOIREE DE LANCEMENT DU FONDS DE DOTATION DU CHU DE TOURS : PLUS DE 100 PERSONNES REUNIES POUR DECOUVRIR LES PROJETS

**Mardi 27 juin au soir, à l'Hôpital Trousseau, plus de 100 personnes étaient réunies pour le lancement du Fonds de Dotation du CHU de Tours. Lors de cet événement, le Fonds de dotation a dévoilé les 19 projets pour lesquels la générosité des entreprises, des associations et des citoyens est sollicitée.**

La singularité du Fonds de dotation du CHU de Tours est que l'ensemble de ses projets proviennent directement de la volonté d'équipes de professionnels, grâce à un appel à projets mené en interne courant mars. Ces projets ont ensuite été étudiés par le Comité d'orientation du Fonds, réunissant des professionnels de l'établissement ainsi que des personnalités de la société civile tourangelle.

19 projets ont alors été présélectionnés puis soumis au Conseil d'administration du Fonds de dotation qui a décidé de valider l'ensemble.

Pour un coût total de plus de 2 millions d'euros, ces 19 projets, qui contribuent tous à la construction de l'hôpital de demain, se distinguent par leur aspect tout particulièrement innovant au bénéfice des patients, des usagers et des professionnels : développement de la radioprotection pour les enfants, prise en charge expérimentale pour améliorer les chances de patients atteints de carcinose péritonéales, mise en place d'activités thérapeutiques en psychiatrie...

Au cours de cette soirée festive, porteurs de projets, donateurs et chefs d'entreprises ont également pu assister à une rencontre autour de « l'hôpital numérique du futur » animé par M. Louis Omnès, fondateur et ex-directeur de l'Hôpital Européen Georges Pompidou (AP-HP Paris), ainsi qu'à une présentation des projets du CHU à 10 ans par Mme Marie-Noëlle Géraïn Breuzard, Directrice générale du CHU de Tours.

Comme beaucoup d'établissements de soins, le CHU de Tours reçoit déjà régulièrement des dons, donations et legs de valeur variable, de la part d'entreprises, d'associations et particuliers souhaitant manifester leur attachement à l'hôpital public. Le Fonds de dotation vient faciliter cette générosité, en toute transparence et dans le respect de l'éthique.

Imaginé comme un véritable accélérateur de projets innovants au service de l'amélioration de l'accueil, de la prise en charge de la qualité des soins et des conditions de vie au travail, le Fonds de dotation est reconnu d'intérêt général.

Pour chaque don des particuliers soumis à l'impôt sur le revenu, il est possible de bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du montant imposable (*article 200 du CGI*).

Pour les entreprises, cela correspond à une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel HT (*article 238 bis du CGI*).

Le Fonds de dotation peut également collecter les dons des particuliers soumis à l'ISF pour le compte du CHU de Tours.

Pour découvrir et soutenir l'ensemble de ces projets, il suffit de faire un don en ligne ou par voie postale en complétant les formulaires disponibles sur [www.chu-tours.fr/mecenas](http://www.chu-tours.fr/mecenas)

### RESTEZ CONNECTES :

Facebook : [facebook.com/FdDCHUTours](https://www.facebook.com/FdDCHUTours)

Twitter : @FdDCHUTours

<http://www.chu-tours.fr/mecenas>

Contact presse :

Véronique Landais-Purnu - Direction de la communication

02 47 47 97 72 / 06 83 85 42 49 - [v.landais-purnu@chu-tours.fr](mailto:v.landais-purnu@chu-tours.fr) - [www.chu-tours.fr](http://www.chu-tours.fr)

